Les adjoints parlementaires Les principaux fonctionnaires du Conseil privé.

Les sénateurs

(Inscrits par ordre d'ancienneté, par ordre alphabétique et par provinces).

Comité spécial du Sénat formé pour l'examen de toute législation ou autre matière à lui déférée.

Sénateurs décédés durant l'intersession de 1956 du Parlement.

Les hauts fonctionnaires du Sénat et les Chefs des principaux services.

La Bibliothèque du Parlement

(Lors de la prorogation, le mardi 8 janvier 1957)